

Dressez l'inventaire !

Dresser une liste de ses objets de valeur est la première étape.

Afin de vous aider dans cette démarche, la Direction générale Sécurité et Prévention met à votre disposition un formulaire d'enregistrement (document ci-joint). Vous pouvez également le télécharger sur notre site internet www.vps.fgov.be ou le demander au conseiller en technoprévention de votre zone de police.

Ce numéro peut vous sauver la mise !

La plupart des appareils électroniques ont un numéro de série, ce numéro rend votre bien unique et permet de l'identifier en toutes circonstances. Il est important de garder ce numéro et d'y faire référence dans l'inventaire que vous dresserez de vos biens.

Vous pouvez également marquer vos biens afin de les identifier plus facilement (en utilisant votre numéro de registre national).

Lors de l'achat d'un nouvel appareil, n'hésitez pas à demander au vendeur quel en est le numéro de série. Certains magasins font figurer le numéro de série de votre appareil sur votre ticket de caisse ou gardent une trace des numéros de série des achats que vous avez effectués (bien pratique en cas de vol...).

Photographiez ce que vous aimez!

Tous les biens de valeur ne comportent pas de numéro de série, c'est notamment le cas des pièces uniques, des œuvres d'art, des bijoux... Dans ce cas, il est indispensable de faire plusieurs bonnes photographies des objets (sous plusieurs angles, à côtés d'une règle ou d'un mètre pour pouvoir donner une idée de sa taille, dans des bonnes conditions de lumière,...) et de les conserver avec votre inventaire.



Un second formulaire, spécifique aux objets précieux ou aux œuvres d'art est également disponible sur le site www.vps.fgov.be ou auprès du conseiller en technoprévention de votre zone de police.



Save your pictures

FORMULAIRE D'ENRE DE VOS OBJETS DE VA

Il est conseillé d'enregistrer chacun de vos (Pour les antiqu

> **Notez précisément les caractéristiques et**
La police en aura besoin pour pouvoir le sign
étant le vôtre après l'avoir retrouvé. (Vous tirez
GSM en tapant *#06#).

Demandez également au vendeur s'il veut b
série de vos futurs achats. Vous disposerez ai
pourrez utiliser si nécessaire.

> **Vous pouvez aussi prévoir un marquage. intéressante pour les biens qui ne compo elle produit également un effet dissuasif**

Aspects importants à prendre en considérati
1. Marquez votre numéro de registre nation
d'identité ou de votre carte SIS). Lorsque
tion ou à une institution, marquez le num
2. Apposez le marquage à un endroit visible
enlever facilement afin que la police puis
lorsqu'elle retrouvera votre bien.

Vous pouvez utiliser des feutres à encre indélébi
manuels électriques et des dispositifs chimiques
service local de police ou l'administration comm
conseiller en technoprévention ou du fonctionna

Vous est offert par:

